



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION



Cotonou, le 04 FEV 2026

N°003-26/ HAAC/CMED/SG/SGA/DMED/SCP/SCS

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE RELATIF AUX ACCREDITATIONS DES
JOURNALISTES ETRANGERS SOUHAITANT COUVRIR L'ELECTION
PRESIDENTIELLE DU 12 AVRIL 2026**

Dans le cadre de la couverture médiatique de l'élection du duo Président et Vice-Président de la République prévue pour le 12 avril 2026, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) informe les professionnels des médias de la presse étrangère souhaitant couvrir cette élection qu'ils sont invités à adresser leur demande d'accréditation exclusivement via le menu «**Services/Accréditations**» sur le site internet de la HAAC, accessible à l'adresse suivante : www.haac.bj

Cette demande doit comporter en objet la mention suivante:

«COUVERTURE MEDIATIQUE DE L'ELECTION DU DUO PRESIDENT ET VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE 2026»:

La demande devra également inclure:

- le nom de l'organe de presse représenté;
- les informations relatives au journaliste, réalisateur, cadreur etc (nom et prénoms);
- la fonction occupée au sein du média.

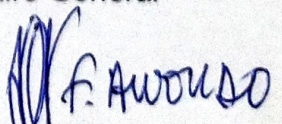
La liste des pièces qui doivent accompagner cette demande en ligne figure sur le même site.

La date limite de dépôt des demandes est fixée au vendredi 27 février 2026 à 17 heures.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Institution à l'adresse suivante: contact@haac.bj



Le Secrétaire Général


François K. AWOUDO